

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2023

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mmes BUGADA, BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	M. TAUBATY, Mmes GRESSER, BAILLY, LAMY, BOUDRY MM. CHUARD, MOLIN, Mme, PINGAT, MM MARTI, MEYNIER., Mme PORTERET, M. JABER, conseillers municipaux
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme CALONNE pouvoir à M. PETIGNY Mme CHATEAU pouvoir à Mme DEPIERRE Mme JACQUET pouvoir à Mme GRESSER M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGUAT
Nb de procurations : 4	
Convocation du : 31 / 10 / 2023	ABSENT : M. LECOQ SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GRESSER Virginie

DÉLIBÉRATION N° 6 :

Demande de subvention DETR pour le changement des huisseries et volets des locaux occupés par le 13

La commune souhaite s'engager dans un programme de requalification des locaux du 13 (ex MJC).

La vétusté des fenêtres et portes de ces locaux nécessitent une intervention forte qui permettra de résoudre des problèmes d'infiltration récurrents et de réduire la facture énergétique.

Le programme consiste à remplacer l'ensemble des portes et fenêtres de ce bâtiment ainsi que les volets.

Le programme a obtenu les autorisations d'urbanisme nécessaires et notamment l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le montant des travaux_s'élève à 101 470.55 € HT

Une subvention de la DETR 2024 est mobilisable à hauteur de 30 % des travaux soit 30 44116 €

Ainsi le plan prévisionnel de financement s'établirait comme suit :

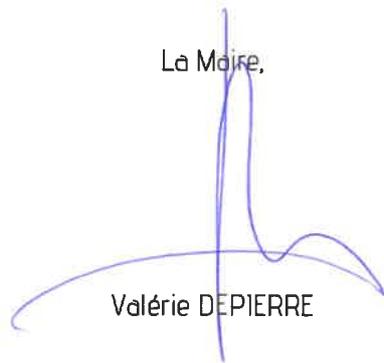
DEPENSES	121 764,66 € TTC
RECETTES	
- DETR	30 441,16 €
- Autofinancement :	71 029,39 €
- TVA :	20 294,11 €
TOTAL :	121 764,66 € TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le plan de financement présenté
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à solliciter la DETR pour ce projet
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 10 novembre 2023

La Maire,


Valérie DEPIERRE



La Secrétaire de Séance,


Virginie GRESSER